

## NOUVELLE PROCÉDURE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Pour la saison 2023-2024, le club de patinage artistique Les Étoiles d'Argent a une nouvelle procédure d'inscription.

Les inscriptions se font au Centre Récréatif Marcel-Bonin aux dates suivantes :

7, 16, 22 et 24 août 2023  
Entre 17 h et 20 h

### Les programmes offerts seront :

#### **Patinage Plus**

Le programme d'initiation au patinage de Patinage Canada. Il est destiné aux enfants débutants de tous âges. Le patineur doit être âgé d'au moins quatre (4) ans au 31 décembre 2023. Pour les enfants n'ayant pas atteint l'âge minimal requis à cette date, les professionnels du club se réservent le droit de refuser ou d'accepter l'enfant à la suite d'une évaluation. Le programme est axé sur le plaisir, la participation et le perfectionnement des habiletés de base. Ce programme comprend des cours de groupe supervisés par un entraîneur professionnel. **Il a lieu le jeudi de 17 h 20 à 18 h 10, avec place limitée (maximum 65 patineurs)**

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

#### **Patinage Plus + un cours privé**

S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire au **Patinage Plus Privé**, ils profiteront alors de deux sessions de patinage, c'est-à-dire, le jeudi en cours de groupe et une session additionnelle privée, avec un entraîneur de leur choix d'un maximum de 1h. Veuillez noter que les parents doivent communiquer avec l'entraîneur de leur choix et prendre des arrangements avec celui-ci. Il faut savoir que les entraîneurs sont des travailleurs autonomes et ne sont pas des employés du CPA. La [liste des entraîneurs](#) est disponible sur notre site internet. Une entente avec un entraîneur doit avoir été prise pour choisir l'option Patinage Plus Privé lors de l'inscription.

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

#### **Groupe Juvénile (Étape 3 à 5) – Patineurs PP - admissibles**

S'ils le désirent les patineurs du programme Patinage Plus peuvent s'inscrire à la session de patinage du groupe Juvénile avec le groupe Extension Star qui a lieu le mardi de 17 h 00 à 17 h 50. Ils profiteront alors d'une session de patinage supplémentaire le mardi. C'est-à-dire, des cours de groupe avec des patineurs de l'école avancée, afin de faire une belle transition vers les grands et profiter des cours du Patinage Plus. Pour s'inscrire au groupe Juvénile, les patineurs doivent avoir complété l'étape 3 au complet.

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

### **Extension Star sans cours privé – [Patineurs PP - admissibles](#)**

Ce programme est dédié au patineur ayant terminé le programme Patinage Plus ou sur le point de le finir qui désire continuer son apprentissage sans cours privé. Le patineur pourra s'inscrire 1 ou 2 fois semaine au cours de groupe composé de patineurs d'un niveau similaire. Les sessions seront offertes :

Mardi de 17 h à 17 h 50  
Jeudi de 18 h 30 à 19 h 20

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

### **École avancée – [Patineurs PP - admissibles](#)**

L'école avancée est réservée uniquement aux patineurs ayant complété l'écusson 5 du programme de Patinage Plus ayant un entraîneur privé obligatoire et peut patiner sur toutes les sessions de l'école avancée.

#### **Groupe perfectionnement**

En plus de son horaire de patinage habituel, un patineur de l'école avancée ayant des cours privés peut, s'il le désire, patiner avec le groupe Perfectionnement le jeudi de 18 h 30 à 19 h 20 dans lequel les techniques d'habiletés, de danses et de style libre seront mis de l'avant.

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

#### **Groupe adulte – Nouveauté\*\*\***

Ce groupe est offert, à un patineur ayant déjà une base de patinage correspondant au programme de Patinage Canada et qui désire renouer ou améliorer ses apprentissages. Les sessions se tiennent le jeudi de 18 h 30 à 19 h 20 dans lequel les techniques d'habiletés, de danses et de style libre seront mis de l'avant.

La saison régulière est du 21 septembre 2023 au 29 février 2024, et les pratiques de la revue sur glace débute le 14 mars au 11 avril 2024.

### **Tarifications**

Les tarifs divergent selon le lieu de résidence et les politiques familiales des municipalités.

Pour connaître les tarifs ainsi que les preuves de citoyens exigés de votre municipalité, veuillez consulter le tableau ci-dessous :

[Tarification 2023-2024](#)

**Voici les étapes à suivre pour les inscriptions**

Vous présentez au Centre Récréatif Marcel-Bonin pour faire l'inscription aux dates suivantes :

7, 16, 22 et 24 août 2023  
Entre 17 h et 20 h

Vous rencontrez un membre du Conseil d'administration qui vous conseillera sur le meilleur programme pour votre enfant et complètera avec vous le formulaire d'inscription. Les frais devront être acquittés le soir même par chèque ou virement Interac.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons nous contacter par courriel à [cpajoliette@gmail.com](mailto:cpajoliette@gmail.com)

Au plaisir de vous rencontrer et de compter votre enfant parmi nous.

## **TENUE VESTIMENTAIRE du PATINAGE PLUS**

Tous les patineurs du programme Patinage Plus (*étape 1 à étape 5 inclusivement*) doivent obligatoirement porter, et ce, en tout temps un **casque homologué CSA** lorsqu'il se trouve sur la glace. Les casques de ski et de vélo ne sont pas acceptés.

Mitaines ou gants sont obligatoires pour patiner (imperméables est un atout si le patineur en est à ses débuts)

Les vêtements de sports ou de coton ouatés, une robe ou une jupe avec des leggings sont acceptés.

**En aucun temps, le port du JEANS n'est autorisé sur la glace.**

**Assurez-vous que votre enfant soit au chaud.**

**N'oubliez pas qu'il bouge beaucoup, les pantalons de neige et manteaux d'hiver ne sont toutefois pas nécessaires.**



**Tous les types de patins sont acceptés pour participer aux activités du programme Patinage Plus.**

**Nous vous invitons à vérifier si :**

- les patins sont confortables ;
- il y a suffisamment de place pour que les orteils puissent remuer un peu;
- les talons ne se soulèvent pas dans le patin de plus de ¼ de pouce
- le doigt d'un adulte peut être glissé dans le haut de la botte lacée;
- les extrémités des lacets sont rentrées dans les patins ou nouées de sorte à ne pas pendre ou traîner sur la glace.



**Pour suivre toutes l'information, abonnez-vous à nos pages Facebook :**

<https://www.facebook.com/groups/375299137176083>

<https://www.facebook.com/search/top?q=club%20de%20patinage%20artistique%20les%20%C3%A9toiles%20d%27argent%20de%20joliette>

Pour plus d'informations vous pouvez aussi consulter le site internet du CPA Les Étoiles d'Argent :

<https://cpajoliette.com/>

Ainsi que le site internet de Patinage Québec : <https://patinage.qc.ca/patinage-plus/>